



AF2R
Association forestière
des deux rives



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de foresterie, de géographie
et de géomatique



SEMAINE DES
SCIENCES
FORESTIÈRES

ACTES DU COLLOQUE

Colloque conjoint Kruger - AF2R 2012

La **REFONTE** du
RÉGIME FORESTIER QUÉBÉCOIS
une foresterie en mutation!



Mercredi 18 janvier 2012 • Université Laval

ÉCO ÉVÉNEMENT
RESPONSABLE



TABLE DES MATIÈRES

LES ORGANISATEURS ET PARTENAIRES	1
L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DES DEUX RIVES	1
LA SEMAINE DES SCIENCES FORESTIÈRES	2
LE COMITÉ ORGANISATEUR	3
LE MAÎTRE DE CÉRÉMONIE	4
LES PARTENAIRES FINANCIERS.....	4
LE COLLOQUE	5
LE CONTEXTE	5
LA DESCRIPTION	5
LES OBJECTIFS	5
LA PARTICIPATION	5
UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE	6
LE PROGRAMME	7
LES KIOSQUES	8
LES CADEAUX	8
LES CONFÉRENCES.....	9
OUVERTURE DU COLLOQUE	9
CONFÉRENCE 1 : L'IMPLANTATION DU NOUVEAU RÉGIME FORESTIER	9
CONFÉRENCE 2 : PLANIFICATION FORESTIÈRE ET TABLES LOCALES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE	10
CONFÉRENCE 3 : CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE ET FORESTIÈRE.....	11
CONFÉRENCE 4 : LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS : LA FORÊT DE PROXIMITÉ.	12
CONFÉRENCE 5 : GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT ET MARCHÉ LIBRE DES BOIS	13
CONFÉRENCE 6 : POINT DE VUE DE L'INDUSTRIE SUR LA REFORTE DU RÉGIME	14
CONFÉRENCE 7 : FILIÈRES DES PRODUITS FORESTIERS À VALEUR AJOUTÉE	15
LE SOUPER – TABLE RONDE	16
SYNTHÈSE DE L'ÉVÉNEMENT	18

LES ORGANISATEURS ET PARTENAIRES

L'Association forestière des deux rives

La mission

L'Association forestière des deux rives (AF2R), organisme de charité et à but non lucratif fondé en 1958 à la Station forestière de Duchesnay, a pour mission de promouvoir l'importance de l'arbre et de la forêt auprès de la population par la mise en valeur, l'éducation et la sensibilisation.



Les objectifs

- Organiser et valoriser des activités d'éducation relatives à l'arbre et à la forêt;
- Favoriser la conservation et la mise en valeur de l'arbre et des boisés en milieu urbain;
- Favoriser, en partenariat avec les entreprises et les organismes sociaux, publics et parapublics, une saine gestion de l'environnement et un aménagement durable des forêts;
- Participer à des consultations et des événements sur les thèmes en lien avec le milieu forestier;
- Développer la visibilité de l'Association et de ses actions.

Le territoire

L'AF2R concentre ses actions sur l'ensemble du territoire de la région de la Capitale-Nationale et sur une partie de la région de la Chaudière-Appalaches :

La région de la Capitale-Nationale (03) comprend l'agglomération de Québec et les municipalités régionales de comté de Portneuf, La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, L'île d'Orléans, Charlevoix et Charlevoix-Est;

La partie de la région de la Chaudière-Appalaches (12) couverte par l'AF2R comprend la Ville de Lévis et les municipalités régionales de comté de Bellechasse, Lotbinière, Montmagny et L'Islet.

La Semaine des sciences forestières

La mission

La Semaine des sciences forestières (SSF), événement entièrement organisé par les étudiants de foresterie de l'Université Laval depuis plus de 40 ans, se veut un média de vulgarisation et d'information pour le grand public afin de faire connaître certaines facettes méconnues de la foresterie québécoise.



Les objectifs

- Améliorer le produit dans son nouvel environnement;
- Revaloriser et reconnaître les métiers de la forêt, particulièrement auprès des jeunes;
- Promouvoir les utilisations du bois, en artisanat comme en construction;
- Montrer la situation prévalant dans le secteur forestier, de l'écotourisme aux grandes entreprises en passant par les nouveautés développées en recherche;
- Permettre aux entreprises de se faire connaître;
- Être un média d'information et de vulgarisation;
- Améliorer le réseautage entre professionnels et praticiens du milieu;
- Être un événement rassembleur d'envergure.

Le comité organisateur

Le comité organisateur était formé de représentants de l'AF2R et de la SSF et avait notamment pour rôle de choisir le thème du colloque, les sujets des conférences, les conférenciers et l'animateur. Il était composé de cinq membres :

- **M^{me} Marie-Pier Croteau**, responsable communication et événements à l'Association forestière des deux rives
- **M^{me} Julie Molard**, directrice générale de l'Association forestière des deux rives
- **M. Magella Morasse**, vice-président de l'Association forestière des deux rives et commissaire forestier au Centre local de développement de Portneuf
- **M. Joël Renvoisé**, étudiant en génie du bois à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval et responsable étudiant de l'organisation du colloque à la Semaine des sciences forestières.
- **M^{me} France St-Pierre**, administratrice de l'Association forestière des deux rives et représentante de la Direction des affaires régionales des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du ministère des Ressources naturelles et de la Faune



De gauche à droite : Luc Bouthillier (maître de cérémonie), France St-Pierre, Julie Molard, Marie-Pier Croteau et Joël Renvoisé (membre du comité absent : Magella Morasse)

Le maître de cérémonie



M. Luc Bouthillier a agi à titre de maître de cérémonie du *Colloque conjoint Kruger – AF2R 2012*. Professeur titulaire à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, il a su animer l'événement avec brio et dynamisme.

Notes biographiques de M. Bouthillier

M. Bouthillier est économiste forestier, politologue et ingénieur forestier. Il enseigne depuis plus de trente ans, dont vingt et un à titre de professeur régulier, au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval. Ses efforts académiques au cours de la dernière décennie ont été dirigés vers les domaines de la politique forestière et de l'évaluation environnementale. Chercheur associé à l'Institut sur l'environnement, le développement et la société de l'Université Laval, ses travaux actuels portent sur la participation du public à la gestion du territoire forestier, les communautés forestières, la bioénergie dans le contexte des changements climatiques ainsi que sur l'intégration des préoccupations autochtones en foresterie. Les conséquences de la certification forestière en politique publique nourrissent aussi une initiative de recherche financée par le Fonds de recherche sur la nature et la technologie. Commentateur assidu de l'actualité forestière au Canada, il a un intérêt particulier pour la Suède. Il s'est mérité la médaille d'or de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec en 2011 pour sa contribution à l'avancement et au rayonnement de la profession tout au long de sa carrière.

Les partenaires financiers

Partenaire financier de la SSF:



Partenaire financier principal de l'AF2R:



Autres partenaires financiers:



Canada



Partenariat innovation forêt

LE COLLOQUE

Le contexte

Chaque année, l'Association forestière des deux rives (AF2R) organise un colloque ayant un thème lié à l'arbre ou à la forêt. Cette année, l'AF2R s'est associée pour la première fois aux étudiants de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG) de l'Université Laval dans le cadre de la 43^e Semaine des sciences forestières afin d'organiser le *Colloque conjoint Kruger – AF2R 2012*.

La description

Le *Colloque conjoint Kruger – AF2R 2012*, organisé par l'AF2R et les étudiants de la FFGG dans le cadre de la SSF et ayant pour thème *La refonte du régime forestier québécois, une foresterie en mutation!*, s'est tenu le 18 janvier 2012 à l'Université Laval. L'événement avait pour principal but d'exposer de manière vulgarisée et de faire acquérir des connaissances sur la refonte du régime forestier québécois aux étudiants en foresterie, aux professionnels et intervenants du milieu forestier ainsi qu'au grand public.

Les objectifs

- Faire connaître les principaux changements inclus dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADF);
- Expliquer le nouveau partage des rôles et responsabilités de gestion des forêts;
- Identifier les enjeux et les défis d'une foresterie en mutation;
- Faire connaître les différentes filières de produits forestiers à forte valeur ajoutée.

La participation

Ouvert à tous, cet événement a rassemblé plus de 200 personnes de divers horizons dont des étudiants, des membres de l'AF2R, des professionnels du milieu forestier et le grand public.



Un événement écoresponsable

La certification « Événement écoresponsable » a été attribuée par l'Université Laval au *Colloque conjoint Kruger – AF2R 2012*. L'événement a notamment adopté et respecté les mesures minimales prescrites (voir description de quelques mesures dans le tableau ci-dessous).

- Ⓞ Encouragez les acteurs à utiliser un autre moyen de transport que la voiture en solo.
- Ⓞ Assurez un tri optimal des matières résiduelles au moyen d'une équipe d'accompagnement.
- Ⓞ Utilisez de la vaisselle lavable pour les repas (assiettes, bols, verres, tasses, contenants et ustensiles) et les pauses-café.
- Ⓞ Utilisez Internet et le courrier électronique pour les communications entre invités et participants, l'inscription et l'envoi de documents.



Le programme

HORAIRE DU COLLOQUE CONJOINT KRUGER – AF2R 2012		
LIEU DES CONFÉRENCES :	Auditorium Jean-Paul-Tardif, pavillon La Laurentienne, Université Laval (1030, avenue du Séminaire)	
LIEU DU SOUPER – TABLE RONDE :	Salle de conférence, pavillon Gene-H.-Kruger, Université Laval (2425, rue de la Terrasse)	
Heure	Sujets	Conférenciers
9h - 9h05	Ouverture par le doyen	ROBERT BEAUREGARD , doyen de la FFGG de l'Université Laval
9h05 - 9h10	Ouverture par le maître de cérémonie	LUC BOUTHILLIER , professeur titulaire à la FFGG de l'Université Laval
9h10 - 9h50	Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et stratégie d'aménagement durable des forêts	RICHARD SAVARD , sous-ministre associé à Forêt Québec - MRNF
9h50 - 10h30	Planification forestière et Tables locales de gestion intégrée des ressources	JEAN-PHILIPPE GUAY , Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale
10h30 - 11h	PAUSE CAFÉ	
11h - 11h40	Système de gestion environnementale et certification forestière	MARIE-ÉLAINE GAGNON , D.G.R. de la Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches du MRNF
11h40 - 13h10	DÎNER (buffet chaud)	
13h10 - 13h50	Forêts de proximité	LUC BOUTHILLIER , professeur titulaire à la FFGG de l'Université Laval
13h50 - 14h30	Garanties d'approvisionnement et marché libre des bois	MICHEL VINCENT , directeur des services économiques pour Del Degan, Massé
14h30 - 15h10	Point de vue de l'industrie sur la refonte du régime	ANDRÉ TREMBLAY , PDG du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)
15h10 - 15h50	Les filières de produits forestiers à forte valeur ajoutée	HERVÉ DESCHÈNES , v-p produits du bois pour FPInnovations
15h50 - 16h	Clôture par le maître de cérémonie	LUC BOUTHILLIER , professeur titulaire à la FFGG de l'Université Laval
16h - 16h45	Visite guidée du pavillon Kruger (facultative)	
17h30 - 20h30	SOUPER – TABLE RONDE « Jeu de rôles sur la gestion intégrée des ressources » (Tables GIRT)	Animateurs : Guillaume Auclair de l'AF2R et Jean-Philippe Guay de la CRÉ-CN Divers intervenants de la Table GIRT de Portneuf

Les kiosques

Des kiosques tenus par le Centre de foresterie des Laurentides – Service canadien des forêts (Ressources naturelles Canada), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Partenariat innovation forêt (PIF), la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval ainsi que par l'AF2R, étaient présents afin d'offrir aux invités, lors de la pause, la période de dîner et la fin des conférences, de l'information supplémentaire liée au thème de la journée.



Les cadeaux

Une plaque en bois d'érable du Québec, gravée par le Centre de recherche sur le bois (CRB), a été remise à l'ensemble des conférenciers du colloque et à chacun des intervenants du souper – table ronde. M. Luc Bouthillier, maître de cérémonie du colloque, est celui qui a procédé à la remise des cadeaux sur lesquels étaient gravés un arbre feuillu et un mot de remerciement de la part des organisateurs du colloque.



LES CONFÉRENCES

Ouverture du colloque



M. Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval et professeur titulaire a procédé à l'ouverture du colloque. Traditionnellement, le doyen de la Faculté accomplit toujours cette tâche dans le cadre du colloque Kruger de la SSF, qui consiste à souhaiter la bienvenue à tous les participants, à présenter brièvement le colloque et sa thématique, ainsi que ses conférenciers.

Conférence 1 : *L'implantation du nouveau régime forestier*

Notes biographiques de M. Richard Savard

Sous-ministre associé à Forêt Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune



M. Richard Savard est détenteur d'un baccalauréat en génie forestier de l'Université Laval. Il est actuellement sous-ministre associé à Forêt Québec au ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Il a débuté sa carrière en 1980 pour le compte du ministère des Ressources naturelles du Québec, pour ensuite assumer diverses fonctions liées au développement de la forêt privée. En 1992, on lui confiait la présidence et la direction de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, poste qu'il a occupé jusqu'en 2000. De 2000-2009, il a occupé le poste de directeur adjoint à la

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, responsable des dossiers relatifs aux ressources naturelles et au territoire.

Monsieur Savard est impliqué dans plusieurs dossiers forestiers, tant en région qu'aux niveaux québécois et canadien. Il a été notamment membre de la Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources, membre du Conseil de mise en œuvre des recommandations de la Commission Coulombe et conseiller spécial au ministère pour la mise en place du nouveau régime forestier québécois.

Résumé de la conférence : *L'implantation du nouveau régime forestier*

Le 23 mars 2010, l'Assemblée nationale du Québec adoptait à l'unanimité la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, mettant en place les dispositions permettant le déploiement dès le 1^{er} avril 2013 du nouveau régime forestier du Québec. Ce nouveau régime place le développement durable au cœur de ses actions et innove par le renouvellement des relations d'affaires historiques notamment la reprise de responsabilités de planification par l'État, l'implication directe des régions dans la gestion, l'abolition des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF), l'octroi de garanties d'approvisionnement, la mise aux enchères de bois de la forêt publique et l'implantation de forêts de proximité.

Projet de société, la refonte du régime forestier a impliqué des adaptations et des transformations majeures des façons de faire pour les acteurs impliqués dans toutes les filières du domaine forestier. À six mois de l'entrée en vigueur du régime forestier, où en sommes-nous?

Pour télécharger la présentation de M. Savard :

<http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2012/01/RichardSavard.pdf>

Conférence 2 : *Planification forestière et Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire*

Notes biographiques de M. Jean-Philippe Guay

Conseiller en développement forestier

Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale



M. Jean-Philippe Guay s'intéresse au milieu forestier depuis 1998 où il débute une technique en aménagement forestier au Cégep de Sainte-Foy. M. Guay est maintenant ingénieur forestier, diplômé à l'Université Laval depuis 2006 et est présentement en voie de compléter une maîtrise en sciences forestières. Depuis, il travaille sur différents projets portant notamment sur l'aménagement écosystémique ainsi que sur la gestion intégrée des ressources en milieu forestier, et ce, en collaboration avec les territoires fauniques structurés et autres intervenants du milieu. Il travaille depuis janvier

2011 à la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale pour mettre en place et coordonner les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) présentes dans la région.

Résumé de la conférence : *Planification forestière et Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire*

Un consensus existe depuis plusieurs années déjà quant à la nécessité de mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en milieu forestier. Désormais, le nouveau régime forestier parle d'aménagement durable du territoire forestier. Plus encore, le deuxième objet de la loi parle maintenant d'assurer une gestion des ressources et du territoire qui soit intégrée, régionalisée et axée sur la formulation d'objectifs clairs et cohérents.

Pour mettre en œuvre la gestion intégrée en milieu forestier au Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a choisi de mettre en place des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT). Ces tables sont composées par les intervenants du milieu forestier et sont coordonnées par les conférences régionales des élus. Elles ont pour mandat de collaborer avec les directions générales régionales du MRNF dans l'élaboration des Plans d'aménagement forestier intégré tactique et opérationnel (PAFIT et PAFIO). Après une première année de mise en place de cette nouvelle structure de planification à travers les différentes régions du Québec, où en sommes-nous? Sur le terrain, comment se matérialise le lien entre la concertation et la planification forestière? Ce changement dans la gestion forestière au Québec permet-il une réelle gestion intégrée telle que souhaitée?

Pour télécharger la présentation de M. Guay :

<http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2012/01/JeanPhilippeGuay.pdf>

Conférence 3 : *Certification environnementale et forestière*

Notes biographiques de M^{me} Marie-Elaine Gagnon

Coordonnatrice à la certification environnementale et forestière

*Direction générale régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune*



M^{me} Marie-Elaine Gagnon détient un baccalauréat en aménagement et environnement forestiers de l'Université Laval (2006) et termine actuellement un MBA en gestion des entreprises à la même université. Elle a, depuis 2006, occupé les fonctions de coordonnatrice à la certification forestière et santé sécurité pour Louisiana-Pacifique Canada Ltée (Division St-Michel), de coordonnatrice en aménagement forestier durable, de coordonnatrice en opérations forestières et d'assistance à l'implantation de la norme FSC en Mauricie pour Kruger (Forêts et Produits forestiers – Région Abitibi-Mauricie), de conseillère en système de gestion pour Desbiens (Parrot Gestion Conseil) et finalement, de coordonnatrice à la certification environnementale et forestière à la Direction générale régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Résumé de la conférence : *Certification environnementale et forestière*

La réalité forestière québécoise est en constante évolution tant au niveau environnemental, social qu'économique. Le gouvernement s'efforce d'adapter ses modes de gestion aux réalités nouvelles et aux besoins sans cesse croissants des communautés locales et régionales. Lors de l'adoption de la nouvelle *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune s'est engagé à instaurer un système de gestion environnementale qui lui permettra de gérer ses nouvelles responsabilités portant sur la planification forestière, la réalisation des interventions en forêt ainsi que sur le suivi et le contrôle. Celui-ci permettra également de soutenir le maintien de statut des territoires forestiers actuellement certifiés en vertu des normes issues des organismes suivants: l'Association canadienne de normalisation (CSA) pour l'aménagement forestier durable, le Forest Stewardship Council (FSC) et la Sustainable Forestry Initiative (SFI).

Pour télécharger la présentation de M^{me} Gagnon :

<http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2012/01/MarieElaineGagnon.pdf>

Conférence 4 : *La Loi sur l'aménagement durable des forêts : La forêt de proximité*

Notes biographiques* de M. Luc Bouthillier

Professeur titulaire

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval

* Voir ses notes biographiques et sa photographie dans la première section du présent document.

Résumé de la conférence : *La Loi sur l'aménagement durable des forêts : La forêt de proximité*

M. Luc Bouthillier a salué le courage du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de se doter volontairement d'un système de gestion environnementale interne afin de démontrer sa responsabilité sociale par une accréditation indépendante. M. Bouthillier a également traité de la délégation du pouvoir de décision et de gestion sur terres publiques aux municipalités, aux MRC et aux conseils de bande dans le cadre de la future politique sur les forêts de proximité qui vise à favoriser le développement socioéconomique des communautés locales et autochtones. Il a indiqué que l'économie de proximité était un mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe (relation des entreprises avec les consommateurs, relations entre entreprises, ancrage dans la vie locale), son objectif étant d'augmenter le bien-être en valorisant le territoire par les acteurs qui l'habitent et pour eux. L'économie de proximité vise donc avant tout à développer un « Vivre ensemble ».

Pour télécharger la présentation de M. Bouthillier :

<http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2012/01/LucBouthillier.pdf>

Conférence 5 : *Garanties d'approvisionnement et marché libre des bois*

Notes biographiques de M. Michel Vincent

Directeur des services économiques

Del Degan, Massé



M. Michel Vincent est détenteur d'un baccalauréat en génie forestier de l'Université Laval (1983), d'un second baccalauréat en économie de l'Université Concordia (1986) et d'une maîtrise en économie forestière de l'Université Laval (1996). Il a débuté sa carrière en opérations forestières pour l'entrepreneur général de la compagnie Domtar en Estrie. En 1989, il démarrait sa propre compagnie de consultation en économie et opérations forestières ce qui l'a mené à travailler à l'international, surtout au Mexique. En 1993, il réorientait sa carrière à l'Université de Moncton où il a enseigné 10 ans à titre de professeur en économie forestière et en opérations. En 2003, il se joignait au Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) à titre de directeur de l'économie, des marchés et du commerce international afin de s'occuper principalement du litige sur le bois d'œuvre avec les Américains. Son séjour au CIFQ s'est terminé en juin 2009. Il fait maintenant partie du Groupe Del Degan, Massé pour s'occuper de la direction des services économiques.

Résumé de la conférence : *Garanties d'approvisionnement et marché libre des bois*

La mise en place du nouveau régime forestier aura des répercussions sur l'ensemble des activités du monde forestier au Québec. Parmi les nombreux éléments qui viendront modifier la façon de faire les choses, aucun n'aura autant d'impact à long terme que l'implantation d'un système d'enchères pour une partie des bois récoltés sur forêt publique.

La mise aux enchères des bois modifiera profondément la structure de l'industrie forestière du Québec. Le nombre et la taille des entreprises de transformation de la matière ligneuse du Québec évolueront rapidement à mesure qu'elles s'adapteront à cette nouvelle forme de compétition domestique pour la ressource.

Pour bien comprendre l'effet escompté des enchères sur la structure industrielle de la forêt québécoise, les notions de compétitivité et de rentabilité, souvent confondues, doivent être bien comprises. Il a été démontré, au cours de la présentation, que si le nouveau régime n'aura que peu d'impact sur la rentabilité des compagnies forestières, il en va tout autrement de la compétitivité de l'industrie.

Pour télécharger la présentation de M. Vincent :

<http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2012/01/MichelVincent.pdf>

Conférence 6 : *Point de vue de l'industrie sur la refonte du régime*

Notes biographiques de M. André Tremblay

*Président-directeur général et directeur des communications
Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)*



Originaire de La Baie au Saguenay, **M. André Tremblay** a entrepris sa formation en droit à l'Université Laval et s'est joint à l'étude Cain, Lamarre, Casgrain, Wells de 1978 à 2004. Il a par la suite œuvré dans différents dossiers d'envergure entre autres, à titre de négociateur et porte-parole du Gouvernement du Québec lors du renouvellement de la convention collective des agents de conservation de la faune du Québec en 1982; de négociateur et porte-parole du comité patronal de négociation des services de santé et des services sociaux lors du renouvellement de la convention collective de la Fédération québécoise des infirmiers et infirmières en 1986.

En 1989, lorsque la Consolidated Bathurst fait l'acquisition d'une participation dans Scierie Saguenay, une entreprise familiale, M. Tremblay accepte de prendre la direction du conseil, ce qu'il fera jusqu'en 2004. C'est à ce moment que les membres de la direction de Donohue, nouvellement acquise par Abitibi-Consolidated, prennent le relais des activités de sciage de la compagnie et regroupent les activités de quatre scieries pour créer Produits forestiers Saguenay. M. Tremblay devient alors directeur général de cette nouvelle entreprise jusqu'en 2010.

Depuis janvier 2011, il agit à titre de président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec. Le Conseil est le porte-parole de l'industrie forestière du Québec. Il représente les entreprises de sciage résineux et feuillus, de déroulage, de pâtes, papiers, cartons et de panneaux œuvrant au Québec. Avec ses quelque 140 usines de sciage et déroulage et 25 usines de pâtes, papiers, cartons et panneaux et plus de 160 membres associés, l'industrie forestière est au cœur du développement économique et social des régions du Québec. Elle génère environ 190 000 emplois directs, indirects et induits, lesquels engendrent des salaires de plus de trois milliards de dollars.

Résumé de la conférence : *Point de vue de l'industrie sur la refonte du régime*

Après un bref survol de l'importance socioéconomique des activités de l'industrie forestière au Québec et sur les principaux marchés des produits forestiers, M. André Tremblay a présenté les préoccupations majeures de l'industrie forestière quant à la réforme du régime forestier. Il a notamment été question de la volonté gouvernementale de réaliser le plein potentiel ligneux des forêts québécoises, de l'impact des différentes mesures sur les volumes d'approvisionnement et sur le coût du bois, de l'efficacité du marché des bois de la forêt publique à répondre aux signaux des marchés des produits forestiers, des forêts de proximité, de la nécessaire interaction continue entre les opérations et la planification et du maintien de la certification forestière.

Pour télécharger la présentation de M. Tremblay :
<http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2012/01/AndreTremblay.pdf>

Conférence 7 : Filières des produits forestiers à valeur ajoutée

Notes biographiques de M. Hervé Deschênes

Vice-président produits du bois
FPIinnovations



M. Hervé Deschênes détient un baccalauréat en sciences forestières de l'Université Laval (1974) ainsi qu'un diplôme de second cycle en administration des affaires.

Il était président et directeur général de l'Association de santé et de sécurité des pâtes et papiers du Québec inc. et de l'Association de santé et de sécurité des industries de la forêt du Québec inc.

Auparavant, M. Deschênes a occupé les postes de :

- Directeur de projets internationaux et directeur du groupe de transformation des bois à TECSULT Inc., une importante firme d'ingénierie
- Directeur de l'unité de transformation des bois au Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO)
- Directeur de la section génie du bois à l'École normale supérieure d'enseignement technique, Sofati Formation (Cameroun)
- Coordonnateur du département de technologie forestière du Cégep de Sainte-Foy (56 professeurs, 420 étudiants, 3 programmes)
- Assistant surintendant aux approvisionnements pour deux usines du Québec de la société forestière Domtar.

Depuis 2006, il occupe le poste de vice-président de FPIinnovations.

Résumé de la conférence : Filières des produits forestiers à valeur ajoutée

Les avenues qui s'offrent à l'industrie forestière pour poursuivre son développement et sa transformation ont été explorées au cours de la présentation. L'emphase a été mise sur l'importance pour les acteurs du secteur (gouvernements, industries, institutions de recherche et groupes financiers) de travailler au sein de stratégies bien connues et partagées par tous. Les filières à valeur ajoutée qui présentent le potentiel le plus élevé ont été passées en revue. Les principaux enjeux pour chacune des filières et les conditions de succès ont été décrits. M. Deschênes s'est particulièrement attardé sur la filière des produits de pâtes et papiers, de la chimie du bois, de l'énergie et des produits solides du bois.

Pour télécharger la présentation de M. Deschênes :
<http://www.af2r.org/wp-content/uploads/2012/01/HerveDeschenes.pdf>

Le souper – table ronde

Thème : Jeu de rôle sur la gestion intégrée des ressources et du territoire

En soirée, un souper – table ronde a eu lieu à la salle de conférence du pavillon Gene-H.-Kruger et a pris la forme d'un jeu de rôle sur la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT). La cinquantaine de participants ont alors dû se mettre dans la peau de divers intervenants à la recherche d'un consensus sur l'aménagement d'une forêt au sein d'une Table GIRT. Cette fois encore, des experts ont fait état de leur expérience et ont aussi accompagné les participants réunis en équipes.



Animateurs

- **M. Jean-Philippe Guay**, conseiller en développement forestier à la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale et personne-ressource affiliée aux Tables GIRT de Portneuf, Charlevoix/Bas-Saguenay et Laurentides
- **M. Guillaume Auclair**, chargé de projets en éducation et foresterie urbaine à l'Association forestière des deux rives

Description

Jeu de rôle en équipe dans lequel les participants doivent déterminer les meilleurs emplacements d'une coupe forestière à l'aide d'une carte représentant un secteur géographique de la région de Québec. Les participants défendent leurs intérêts selon leur rôle respectif et participent à la recherche d'un consensus sur l'aménagement de la forêt au sein d'une Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT). L'objectif est de travailler ensemble pour trouver des solutions acceptables des points de vue économique, social et environnemental.

Intervenants des TGIRT qui ont pris part à l'activité

- Sports motorisés : **M. Gérard Boivin**, Unité de Loisir et de Sport de la Capitale-Nationale
- Gestion de territoire : **Mme Catherine Tremblay**, Regroupement des zecs de la Capitale-Nationale
- Réserve faunique : **M. David Brunelle**, SÉPAQ
- Secteur municipal : **M. Stéphane Charest**, MRC de Charlevoix-Est
- Communautés autochtones : **M. Mario Gros-Louis**, Conseil de la Nation huronne-wendat
- Environnement : **M. Jean Landry**, Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency
- Entrepreneurs forestiers et sylvicoles : **M. Serge Bureau**, Entreprises forestières Serge Bureau inc.



De gauche à droite : Serge Bureau, Stéphane Charest, Jean Landry, Mario Gros-Louis, Gérard Boivin, Catherine Tremblay, Guillaume Auclair et Jean-Philippe Guay (intervenant absent de la photo : David Brunelle)

Synthèse de l'événement

Le premier *Colloque conjoint Kruger – AF2R 2012*, un événement organisé par l'Association forestière des deux rives (AF2R) et les étudiants de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG) de l'Université Laval dans le cadre de la 43^e Semaine des sciences forestières, a réuni plus de 200 personnes et a permis d'exposer de manière vulgarisée et de faire acquérir des connaissances sur la refonte du régime forestier québécois.

M. Richard Savard, sous-ministre associé à Forêt Québec, a présenté les principaux changements occasionnés par la nouvelle *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et a confirmé : « *la date du 1^{er} avril 2013 pour la mise en vigueur du nouveau régime sera bel et bien respectée et plusieurs chantiers sont déjà en cours* ». M. Savard a notamment abordé le sujet de la mise aux enchères des bois de forêt publique qui vise à créer un marché compétitif accessible à de nouveaux acteurs et a même mentionné : « *70 % des enchérisseurs inscrits au registre ne sont pas des bénéficiaires de CAAF¹* ».

M. Jean-Philippe Guay, conseiller en développement forestier à la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, a témoigné du succès de la mise en place des Tables régionales de gestion intégrée des ressources de la région de la Capitale-Nationale. Ainsi, selon les évaluations des rencontres et le bilan de la première année, les participants semblent satisfaits du processus. Les activités de formation et les visites terrain ont été particulièrement utiles et ont permis aux délégués de mieux se comprendre. Cependant, M. Guay a indiqué que le véritable test quant au succès des Tables GIRT se fera à l'étape de l'évaluation des impacts qui vont découler des choix des stratégies d'aménagement selon les enjeux priorisés et les objectifs locaux retenus.

M^{me} Marie-Elaine Gagnon, coordonnatrice à la certification environnementale et forestière à la Direction générale régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), a témoigné que le gouvernement met le CAP (Conformité légale – Amélioration continue – Prévention de la pollution) dès aujourd'hui, afin d'être prêt pour le changement de régime en 2013, sur l'aménagement durable des forêts en dotant le secteur des opérations régionales du MRNF d'un système de gestion environnementale (ISO 14 001), en signant une stratégie de maintien de la certification forestière des territoires obtenue par les industriels selon des normes d'aménagement forestier durable reconnues (CSA, FSC, SFI) et en obligeant l'embauche d'entrepreneurs certifiés pour l'exécution de travaux forestiers sur terres publiques.

M. Luc Bouthillier, professeur titulaire à la FFGG de l'Université Laval et récemment médaillé de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, a agi comme animateur du colloque et a notamment déclaré « *je salue le courage du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de se doter volontairement d'un système de gestion environnementale interne afin de démontrer sa responsabilité sociale par une accréditation indépendante* ». M. Bouthillier a également traité de la délégation du pouvoir de décision et de gestion sur terres publiques aux municipalités, aux MRC et

¹ CAAF : Contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier
Actes du *Colloque conjoint Kruger – AF2R 2012*

aux conseils de bande dans le cadre de la future politique sur les forêts de proximité qui vise à favoriser le développement socioéconomique des communautés locales et autochtones. Il a indiqué que l'économie de proximité était un mode d'organisation de l'économie autour de la relation directe (relation des entreprises avec les consommateurs, relations entre entreprises, ancrage dans la vie locale), son objectif étant d'augmenter le bien-être en valorisant le territoire par les acteurs qui l'habitent et pour eux. L'économie de proximité vise donc avant tout à développer un « Vivre ensemble ».

M. Michel Vincent, directeur des services économiques chez Del Degan Massé, a expliqué les différences entre les concepts de rentabilité et de compétitivité et a déclaré que « *la mise en place du nouveau régime va introduire un niveau de compétition domestique inédit entre les entreprises forestières et entraînera obligatoirement une restructuration de l'industrie, qui redeviendra compétitive* ». En fait, cette innovation sociale va induire un nouveau climat d'affaires. M. Vincent a d'ailleurs expliqué sa vision de la séquence des événements menant au retour d'une industrie compétitive : le secteur forestier québécois devra notamment délaisser sa stratégie uniquement fondée sur la réduction des coûts pour une stratégie de différenciation, effectuer des investissements majeurs, mettre à contribution les 2^e et 3^e transformations et former une vraie grappe industrielle qui serait plus complète.

M. André Tremblay, président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec, a exposé les préoccupations de l'industrie sur la refonte du régime notamment à l'égard de la baisse persistante de la possibilité forestière depuis les années 2000 et de l'incertitude concernant les volumes pour les garanties d'approvisionnement. Ces deux phénomènes nuisent aux investissements et fragilisent la structure industrielle par une hausse des coûts fixes. M. Tremblay a également exprimé les attentes de l'industrie envers le gouvernement : « *Le Québec doit aménager ses forêts publiques de façon à maintenir et même augmenter le niveau de récolte de matière ligneuse actuellement alloué, afin d'assurer un approvisionnement à prix compétitif et de qualité aux usines de transformation, créatrices de richesse collective pour l'ensemble des régions du Québec* ». Pour ce faire, il suggère la création d'une table de planification opérationnelle afin d'imprimer plus d'agilité au régime forestier.

M. Hervé Deschênes, vice-président aux produits du bois pour FPInnovations, a présenté les différentes filières de produits forestiers à forte valeur ajoutée (constructions vertes, énergie verte, chimie verte et modernisation de l'industrie) tout en identifiant les principaux enjeux pour l'industrie forestière. Cette industrie doit générer de 20 à 30 % plus de valeur. Ainsi, le secteur des pâtes et papiers doit embrasser la voie de l'innovation pour capturer les nouveaux marchés associés au bioraffinage et au développement de produits « verts ». Le secteur des produits solides du bois doit étendre les marchés actuels par la diversification géographique et l'adoption de nouvelles applications tout en développant de nouveaux matériaux et de nouveaux procédés de fabrication. Il doit également intégrer la production d'énergie dans le processus industriel. Enfin, le secteur de l'aménagement de la forêt doit, quant à lui, produire plus de fibre grâce à l'aménagement intensif de la forêt. Mais, il faudra aussi compter sur l'amélioration de la précision et de la qualité des données des inventaires forestiers, intégrer les opérations de récolte de la biomasse et assurer le maintien de l'accessibilité au territoire.

En soirée, le souper – table ronde a pris la forme d’un jeu de rôle sur la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT). La cinquantaine de participants a alors dû se regrouper en équipes, dont chacune représentait un groupe d’utilisateurs de la forêt. Chaque équipe a dû passer à travers un processus coopératif de gestion et de concertation afin de déterminer les secteurs de coupe à prioriser d’un territoire donné. Discussion, compromis et harmonisation étaient bien sûr au menu. Chacune des équipes a pu bénéficier de la présence d’un véritable représentant d’une table GIRT, qui a agi comme « chef d’équipe » en plus des deux animateurs chevronnés, MM. Guillaume Auclair, chargé de projets en éducation et foresterie urbaine à l’AF2R, et Jean-Philippe Guay, conseiller en développement forestier de la CRÉ de la Capitale-Nationale.

« Suite au succès de l’événement, l’Association forestière des deux rives souhaite vivement poursuivre, l’an prochain, cette collaboration avec les étudiants de foresterie de l’Université Laval en traitant d’une nouvelle thématique liée à l’arbre, à la forêt ou au bois » a déclaré M^{me} Véronique Audet, présidente de l’AF2R et responsable de promotion et d’information sur les études à la FFGG.

« Du côté de la Semaine des sciences forestières, la décision de la formule souhaitée pour le colloque 2013 sera prise par le prochain comité organisateur étudiant. Cependant, la collaboration de cette année avec l’AF2R fut très instructive pour nous » a affirmé M. Joël Renvoisé, étudiant en génie du bois à la FFGG et responsable étudiant de l’organisation du colloque à la SSF.